

Le bois : une énergie renouvelable et locale !

Grâce au **développement des installations en chaudières à bois déchiqueté** et à la présence d'une **ressource en bois importante et renouvelable**, une véritable filière a pu se construire autour du **bois-énergie**.

Objectif : En associant fournisseurs de bois et consommateurs, garantir un **approvisionnement en bois déchiqueté local de qualité, en maîtrisant les prix**.

La filière associe tous les acteurs concernés par la gestion du bois et les acteurs soucieux de fournir ou de consommer une énergie renouvelable et « plus propre » : industriels de 1^{ère} transformation du bois, agriculteurs, structures d'insertion par le travail, entreprises et particuliers, communautés de communes et communes, chambre d'agriculture 53, FD CUMA 53, associations environnementales...



L'approvisionnement se fait via 4 filières :

- 50 % issu de la filière industrielle
- 30 % issu de la filière agricole
- 15 % issu de la filière « structures d'insertion »
- 5 % issu par le don.

Le bois sera stocké sur une des plateformes de la filière à **Parigné-sur-Braye**, à **Saint-Hilaire-du-Maine**, à **Gorron** (et Villaines la Juhel, en projet).

VOUS AUSSI, PARTICIPEZ A LA FILIERE...

>> en tant que fournisseurs, en livrant sur une des plateformes de la coopérative du bois aux caractéristiques suivantes :

- non souillé, non traité et sans corps étranger (pierre, clou, vis, plastique...),
- d'humidité entre 50 et 60% (si le bois est déjà déchiqueté, il ne doit pas avoir séjourné plusieurs semaines en extérieur),
- de granulométrie homogène (pas de queue de déchiquetage, ni poussière, ni sciure) d'une dimension maximale de 6 X 3 X 2 cm.

Attention, quelques spécificités complémentaires existent selon le statut des fournisseurs.

>> en tant que consommateurs

Que vous soyez particulier, entreprise ou collectivité locale équipé d'une chaudière à bois déchiqueté, la coopérative garantit un approvisionnement en bois déchiqueté de qualité, respectant les caractéristiques suivantes :

- origine locale,
- granulométrie homogène et adaptée à tout type de chaudière,
- ayant un taux d'humidité inférieure à 30%.

Il suffit de passer un **contrat d'approvisionnement** annuel à partir d'un estimatif de vos besoins. (Attention, pour une fourniture dès sept. 09, veiller à passer le contrat dès janvier 09).

>> en tant que FUTURS consommateurs.

Lors de la phase étude de votre projet d'installation de chaudière, la coopérative peut vous apporter un appui technique pour choisir le matériel le plus adapté à vos besoins, prévoir la meilleure position et dimension de votre silo pour faciliter les livraisons?